



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

Formation vaudoise en période de COVID-19

### **Vigilance, transparence et stratégie évolutive**

**Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et l'Office du Médecin cantonal (OMC) précisent la nouvelle stratégie de tests rapides dans les lieux de formation vaudois. Cette vigilance accrue et basée sur des critères élargis vise à permettre d'éviter, sauf en cas d'ultime recours, la fermeture des lieux de formation. Les chiffres actuels démontrent que la situation est maîtrisée et ne sont pas alarmants. Toutefois, la situation qui dure depuis près d'un an est difficile pour l'ensemble du système éducatif et ses acteurs. La communication et la compréhension des décisions sont au cœur des préoccupations des autorités qui ont répondu ces jours aux préoccupations des Associations de parents d'élèves vaudois (APE).**

L'école vaudoise vit depuis maintenant plus de 11 mois avec le coronavirus et avec des mesures de restriction et de modification des activités habituelles. C'est une période très longue, pénible et inédite tant pour les élèves que les parents ou les professionnels de l'éducation. La prévisibilité de la situation sanitaire de ces prochaines semaines est aussi fortement diminuée en raison des incertitudes liées au nouveau variant, plus contagieux, qui circule dans la population et aussi dans les lieux de formation vaudois. Compte tenu du contexte, la stratégie évolue.

#### **Monitoring continu et critères revus**

L'évolution de la situation est sous contrôle en permanence. Durant la semaine du 18 au 22 janvier 2021, 21 cas d'élèves positifs ont été dénombrés au primaire, 49 au secondaire I et 57 au secondaire II (semaine précédente 11 au 15 janvier : 15 au primaire, 25 au secondaire I et 59 au secondaire II).

Même si l'augmentation du nombre de cas n'est pas significative, notre stratégie de dépistage dans les lieux de formation évolue avec, dès cette semaine, des tests rapides qui pourront être déclenchés sur des critères élargis et plus fréquemment. Jusqu'ici, la décision de réaliser des tests rapides se prenait à partir de 3 cas en moins de 5 jours dans les classes à partir de la 9<sup>ème</sup> année. Dès cette semaine, la vigilance

augmente puisque l'opportunité de réaliser des tests rapides sera évaluée dès 2 cas testés positifs seulement sur une période de 5 jours, quel que soit le degré de scolarité de la classe, y compris au primaire. Ce principe sera aussi valable dès qu'un cas positif du variant dit britannique sera détecté.

## Transparence et dialogue en direct avec les Associations de parents d'élèves

Le déploiement des tests rapides peut générer des inquiétudes. Pour y répondre, les chiffres, les conseils, les indispensables gestes barrières sont disponibles en toute transparence et en tout temps sur le site [vd.ch/coronavirus-enseignement](http://vd.ch/coronavirus-enseignement). Si des décisions supplémentaires devaient être prises, elles le seront sans précipitation. Si une classe peut être fermée dans la journée, dans l'attente de résultats de tests par exemple, des mesures qui toucheraient plusieurs classes ou un établissement entier prendraient plus de 24h ou 48h pour entrer en force, le temps de démontrer la nécessité de le faire.

La conseillère d'Etat Cesla Amarelle, cheffe du DFJC et Eric Masserey, médecin cantonal adjoint ont répondu en visioconférence aux associations de parents d'élèves. Invités par les autorités à faire part de leurs préoccupations, les représentants des parents vaudois ont souligné l'importance d'être bien informés. Ils ont partagé leur souci d'un enseignement de qualité, malgré les circonstances, mais aussi le besoin pour les élèves d'avoir, dans les meilleures conditions possibles, d'autres activités, culturelles et sportives. Les questions de l'évaluation et des outils pour l'enseignement à distance ont aussi été évoquées. Cette discussion, qui s'est déroulée en direct sur les réseaux sociaux de l'Etat, est à revoir via les liens en annexe.

La volonté conjointe du DFJC et l'OMC reste de ne pas fermer les écoles et les lieux de formation, sauf en cas d'ultime recours. Une stratégie évolutive et des précautions accrues permettent de s'en donner les moyens.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2021

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DSAS, Dr Eric Masserey, Médecin cantonal adjoint, Direction générale de la santé

### **LIEN(S)**

[Revoir la vidéo du point presse \(lien youtube\)](#)

[Questions-Réponses avec les APE vaudoises \(lien youtube\)](#)

### **TÉLÉCHARGEMENT(S)**